

Centre pénitentiaire d'Orléans Saran | Loiret



livraison  
mars 2014

# Fiche signalétique

## Les acteurs du projet

### Maîtrise d'ouvrage

- > Ministère de la Justice
- > Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

### Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

### Assistant à maître d'ouvrage

- > SAMOP/GLI/SAUNIER

### Coordonnateur sécurité et protection de la santé

- > SARL FRANCIS KLEIN

### Contrôleur technique

- > SOCOTEC

### Groupement de conception-réalisation

- > Entreprise générale – mandataire du groupement LEON-GROSSE
- > Architecte ARCHISPROD
- > Ingénierie : INGEROP et BETEG

## Les chiffres clés

### Le chantier

- > Budget de **83,56** millions d'euros TTC
- > Durée des travaux : **30,5** mois
- > Personnes employées : jusqu'à **200** personnes, tous corps de métier confondus, en période de pointe. Ce chantier a par ailleurs permis de réserver plus de **35 000** heures de travail à des publics en insertion.
- > Surface du centre pénitentiaire : **36 500** m<sup>2</sup> S.H.O.N
- > Superficie du terrain : **18,3** hectares

### Le calendrier

- > 8 mars 2010 : arrêté portant déclaration d'utilité publique
- > Septembre 2010 : acquisition du terrain
- > 18 février 2011 : obtention du permis de construire
- > 5 juillet 2011 : démarrage des travaux
- > 31 mars 2014 : prise de possession par l'administration pénitentiaire
- > Été/automne 2014 : accueil progressif des personnes détenues.

### Le centre pénitentiaire : 768 places

- > **1** quartier d'hébergement centre de détention pour hommes (**210** places)
- > **2** quartiers maison d'arrêt pour hommes (**210** places chacun)
- > **1** quartier maison d'arrêt pour femmes (**30** places)
- > **1** quartier d'accueil (**30** places)
- > **1** quartier de semi-liberté (**60** places)
- > **1** service médico-psychologique régional (SMPR) de **18** places
- > **1** unité sanitaire
- > **5** unités de vie familiale (UVF)
- > **2 000** m<sup>2</sup> d'ateliers

### Les personnels

**355** personnels pénitentiaires seront présents sur le site, dont **5** membres de la direction, **23** personnels administratifs, **10** officiers, **40** gradés et **277** surveillants.



## sommaire



### **Des installations modernes au service d'une ambition**

Les nouvelles installations du centre pénitentiaire permettront de préparer au mieux la réinsertion des personnes détenues : nouveaux équipements, espaces adaptés et suivis personnalisés.



### **3 questions à l'architecte Bernard Guillien**

La mise en perspective des bâtiments, les jeux de lumière, l'ajout de végétation et la gestion des flux de personnes ont été les pierres angulaires dans l'organisation et la construction de l'établissement.



### **Visite guidée**

Du respect du principe de non covisibilité à la diversité des espaces, le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran a été pensé comme un espace améliorant les conditions de travail des personnels et de détention des personnes détenues.



^ L'une des deux maisons d'arrêt pour hommes du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran.



^ L'établissement pénitentiaire dans son environnement.

^ Cet établissement offrira des conditions de détention dignes. Ici, une cellule simple.

*Une fois la mise en service réussie, les atouts de cet établissement moderne seront mis au profit d'un accompagnement renforcé des personnes détenues.*

Implanté sur d'anciens terrains agricoles, à l'orée de la forêt, le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran se découvre de manière soudaine aux visiteurs qui ont quitté Orléans par le nord.

Fruit d'une collaboration efficace entre la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP), chargée de la définition du programme, l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), maître d'ouvrage, et le groupement qui s'est vu notifier le marché de conception-réalisation, cet établissement de 768 places accueillera ses premiers détenus à partir de juillet 2014. La modernité de ses équipements sera mise au service d'un programme de préparation à la sortie. Programme sur lequel l'équipe de direction est particulièrement attentive.

## Des installations modernes au service d'une ambition : la préparation des personnes détenues à la sortie

Tandis que les premières personnes détenues, dont l'installation est prévue en juillet 2014, arriveront principalement de la prison de la Santé à Paris, d'autres effectifs plus importants seront accueillis à l'automne, suite à la fermeture des maisons d'arrêt d'Orléans et de Chartres.

Cette montée en charge progressive est préparée de façon minutieuse, depuis fin 2013, par les 23 fonctionnaires de l'équipe projet que dirige Didier Voituron, le directeur de l'établissement: «Nous voulons rencontrer individuellement chaque personne détenue avant son arrivée à Orléans-Saran, explique-t-il. Il s'agit de présenter à chacun la nouvelle structure, mais aussi de faire le point sur les différents profils de personnes détenues sur leurs aspirations et sur leurs demandes.»

Ces entretiens permettront à l'équipe projet d'anticiper l'affectation des personnes détenues, tant dans la partie centre de détention que dans les maisons d'arrêt: regrouper les fumeurs, préparer des programmes de formation professionnelle en fonction des attentes de chacun, privilégier



^ Le gymnase.

^ Les personnes détenues pourront suivre des cours dans des salles de formation.



^ La bibliothèque.

l'encellulement à deux pour ceux qui seraient angoissés de se retrouver seuls... « Il y a des personnes détenues qui ne supportent pas de se retrouver en cellule individuelle, il faut être attentif à leurs fragilités pour prévenir les difficultés et les actes de désespoir », précise Didier Voituron.

Pour ce chef d'établissement, qui souhaite tirer parti au maximum de son expérience et de celle des fonctionnaires qui l'accompagnent, ce travail en amont apparaît particulièrement important dans un établissement de la taille de celui d'Orléans-Saran : « Il nous faut réussir à individualiser notre connaissance des personnes détenues, insiste-t-il. C'est indispensable pour que la structure moderne dont nous disposons ne génère pas trop de stress ni d'angoisse. »

### Favoriser la réinsertion

Une fois la mise en service réussie, les atouts de cet établissement moderne – la qualité et la diversité de ses espaces – seront mis au profit d'un accompagnement renforcé des personnes détenues, dans l'optique de leur sortie et de leur réinsertion.

Salles de cours, salles informatiques, salles de musculation, bibliothèques, gymnase, terrain de sport... autant d'équipements qui marquent une rupture avec les établissements plus anciens que les personnes détenues ont l'habitude de fréquenter. La direction de l'établissement et le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) veilleront à en faire bon usage : « Ces installations sont intéressantes si elles s'inscrivent dans un projet, insiste Didier Voituron. C'est pourquoi nous travaillons en partenariat étroit avec le SPIP à l'élaboration de programmes d'activités et de préparation à la sortie. »

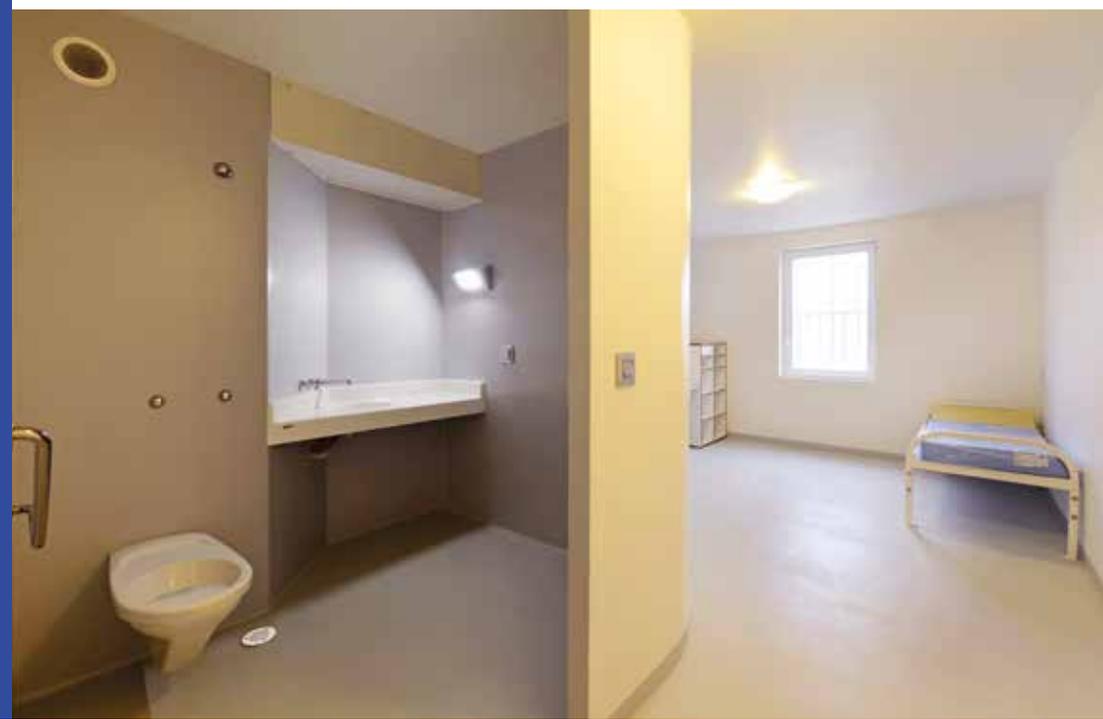
À ce titre, le maintien des liens familiaux fait partie des objectifs de l'équipe de direction qui dispose de plusieurs outils pour l'encourager : en plus du téléphone, du courrier et des parloirs, le centre pénitentiaire d'Orléans-Saran compte aussi 5 unités de vie familiale (UVF) qui peuvent être mises à la disposition des personnes détenues et de leur famille pour des durées allant jusqu'à soixante-douze heures.



8

9

^ Le service médico-psychologique régional.



^ L'atrium à l'entrée d'un des quartiers d'hébergement.

^ Des cellules adaptées aux personnes à mobilité réduite sont prévues dans chaque quartier d'hébergement et dans le quartier de semi-liberté.

### 3 questions à l'architecte Bernard Guillien, architecte, directeur général de l'agence archi5prod

#### Quelle a été la principale contrainte à prendre en compte pour la conception du centre pénitentiaire d'Orléans-Saran ?

La première difficulté, c'est toujours de faire fonctionner tous les flux : il faut permettre aux hommes et aux femmes de circuler au même moment, sans jamais qu'ils ne se croisent, ni ne se voient. En préparant notre projet, nous nous étions d'ailleurs imposé des contraintes supplémentaires, en garantissant l'accès des femmes au terrain de foot, ce qui ne figurait pas dans le programme.

Du moment que tout est pensé dès le départ, l'organisation spatiale des bâtiments permet ensuite de relever ce défi. Très concrètement, nous avons commencé par placer la maison d'arrêt des femmes, puis nous avons agencé les autres éléments du centre pénitentiaire, les bâtiments qu'elles seront amenées à fréquenter, puis les quartiers d'hébergement pour hommes.

#### Quels sont les outils dont vous disposez pour contribuer à améliorer les conditions de détention, d'une part, les conditions de travail, de l'autre ?

C'est en réalité la même préoccupation car les surveillants, même s'ils ont les clés, sont enfermés au quotidien.

Pour eux, comme pour les personnes détenues, nous cherchons des solutions pour faire entrer la lumière au cœur de l'enfermement et pour créer des volumes qui donnent une impression d'espace. C'est ce qui nous a conduit à concevoir ces atriums à l'entrée des quartiers d'hébergements.

Nous cherchons aussi à offrir des perspectives au regard des personnes détenues afin qu'elles n'aient pas l'impression de se déplacer entre deux murs.

Le rôle de la couleur est aussi très important : le bleu acier des toitures et des bardages donne de beaux reflets, changeants selon la météo ; quant au choix des couleurs des murs et du mobilier des cellules, il doit permettre aux personnes détenues de s'approprier leur espace. Une personne qui change de cellule n'aura ainsi pas l'impression de se retrouver exactement au même endroit.

*Nous cherchons des solutions pour faire entrer la lumière au cœur de l'enfermement et pour créer des volumes qui donnent une impression d'espace.*



^ Un puits central laisse entrer la lumière naturelle dans les circulations menant aux parloirs des familles.



^ Des espaces végétalisés ponctueront les cours de promenade.



^ Les couleurs des portes animent les circulations.

### Qu'en est-il de l'utilisation de la végétation ?

Quand j'ai commencé à travailler pour l'administration pénitentiaire, il y a une dizaine d'années, on ne pouvait pas envisager la moindre fleur en détention... Aujourd'hui, à Saran, on a multiplié la présence végétale : dans les zones neutres, les cours de promenade et au sein de la nef que les personnes détenues emprunteront pour aller aux parloirs ou à l'unité sanitaire. Cette nef donne à voir, mais aussi à toucher de la végétation. C'est la première fois que nous offrons la possibilité aux personnes détenues d'avoir une telle proximité avec ces espaces verts. Comme la couleur, sur les façades et dans les cellules, cela participe à l'émergence d'une nouvelle vision de l'enfermement. C'est le résultat d'un dialogue itératif entre les différents acteurs du projet, un dialogue qui permet de faire évoluer les choses dans le sens d'une amélioration des conditions de détention et des conditions de travail des surveillants.



^ Le mess dédié aux personnels.

^ Le bâtiment de l'administration.

## Visite guidée

C'est la couleur bleu acier des toitures et du bardage des bâtiments qui attire tout d'abord l'attention lorsque l'on voit apparaître depuis la D702, l'ancienne route le Chartres, le nouveau centre pénitentiaire d'Orléans-Saran.

À l'approche du centre, un petit rond-point – construit à l'emplacement d'une nécropole du Moyen Âge que les travaux de fouilles archéologiques préalables au chantier ont mis à jour – dessert sur la droite un quartier de semi-liberté de 60 places et une petite maison dédiée à l'accueil des familles ; sur la gauche, un bâtiment important abrite non seulement le mess, mais aussi un centre de formation régional des personnels pénitentiaires. «Une structure modulaire de formation sera mise à la disposition des stagiaires pour qu'ils puissent bénéficier, au cours de leur formation, de travaux pratiques», explique Béatrice Daidone, chargée d'opérations immobilières à la DAP.

### Différentes barrières de sécurité

Une fois passées ces constructions qui se situent en dehors de l'enceinte, une clôture grillagée matérialise le premier niveau de sécurité. Un large fossé s'impose ensuite avec une double fonction : «C'est à la fois un dispositif anti-intrusion, pour éviter le passage de véhicules bélier, mais c'est aussi, ici, un ouvrage de régulation des eaux pluviales», explique Marc Lavaur, directeur du chantier pour l'entreprise Léon Grosse. Le mur d'enceinte en béton se dresse, quant à lui, sur 6 mètres de hauteur. Derrière, se trouve le chemin de ronde, puis une zone neutre avec ses barrières périmétriques à infrarouge.

Une fois franchie la porte d'entrée principale (PEP), au sein de laquelle des vestiaires permettent aux personnels de se changer, tous les cheminements sont alors canalisés par des dispositifs adaptés.

À l'échelle des différents bâtiments, la sécurité est matérialisée par la présence d'interphones : «On sonne, puis le surveillant ouvre la serrure à distance, après avoir vérifié sur écran l'image envoyée par la caméra», explique Marc Lavaur. Au total, 449 caméras ont été installées sur le site. Elles sont contrôlées depuis les différents postes de surveillance : la PEP, le poste central d'information (PCI), cerveau du dispositif, le poste central de contrôle (PCC) qui se trouve au croisement de toutes les circulations, ou encore les postes protégés dans les quartiers.



^ La cellule nourrice destinée à accueillir les mères et leurs enfants.



^ Les coursives du quartier d'hébergement pour femmes.

*Il a fallu trouver la solution pour garantir à tous l'accès de tous ces espaces.*

À l'échelle des cellules, la sécurité prend la forme de barreaux et de caillebotis, aux fenêtres de chacune des 704 cellules que compte l'établissement.

Ce sont enfin les deux miradors et la présence d'un filin anti-hélicoptère, déployé sur la zone de détention, qui bouclent le dispositif de sécurité d'Orléans-Saran.

### **Le principe de la non-covisibilité**

«Grâce au choix qui a été fait de réaliser des bâtiments de grande capacité sur plusieurs niveaux, le plan masse de l'établissement s'en trouve plus aéré, laissant plus de place aux espaces interstitiels végétalisés», explique Thomas Camus, chef de projet à l'APIJ. Un parti pris qui a aussi permis de respecter toutes les contraintes imposées par la présence de nombreux régimes de détention : hommes, femmes, prévenus, détenus, courtes et longues peines...

«Le principe de la non-covisibilité des uns et des autres a déterminé l'orientation des quartiers et la répartition des différents espaces», indique Thomas Camus. «Le bâtiment central droit a ainsi été d'une grande complexité à réaliser, précise Béatrice Daidone, car tous les régimes de détention y ont accès et personne ne doit se croiser.» Avec, au rez-de-chaussée, les parloirs familles, des salles d'activités, une salle culturelle, une bibliothèque et le gymnase, et, au 1<sup>er</sup> étage, les unités de vie familiale et les parloirs avocats, il a fallu trouver la solution pour garantir à tous l'accès de tous ces espaces. Une prouesse architecturale et fonctionnelle également réussie dans les étages supérieurs avec, au 2<sup>e</sup> étage, les 18 cellules et les salles de soin du service médico-psychiatrique régional et, au 3<sup>e</sup> étage, le quartier d'accueil.



^ Le circuit destiné aux nouveaux arrivants.

*La rue principale se présente, grâce à sa charpente ajourée, comme l'une des spécificités de l'établissement.*

### La qualité des espaces

Si l'attention portée à l'utilisation de la couleur et de la lumière se retrouve dans tous les espaces d'Orléans-Saran, la rue principale, qui relie le PCI et le PCC, se présente, grâce à sa charpente ajourée, comme l'une des spécificités de l'établissement: « C'est un mail couvert agréable en cas d'intempéries, souligne Roger Lichtlé, directeur de programme à l'APIJ. D'autant qu'il est agrémenté de parterres végétalisés. » « D'une manière générale, nous avons fait très attention à doter l'établissement de massifs végétaux, en différents endroits », pointe Béatrice Daidone. Reproduction du premier parterre qui accueille les visiteurs, avant même la PEP, une platebande triangulaire, mêlant gazon et décoration minérale, revivifie ainsi la cour d'honneur. Il en va de même des massifs situés dans les zones neutres qui séparent les quartiers d'hébergement, ou encore dans les cours de promenade. La qualité des espaces se retrouve enfin dans les cellules: de 10,5 m<sup>2</sup> ou 13,5 m<sup>2</sup>, selon qu'elles sont simples ou doubles. Elles sont dotées de coin sanitaire, avec douche, WC et lavabo. Certaines cellules bénéficient en outre d'aménagements spécifiques – qu'il s'agisse de celles qui sont adaptées aux personnes à mobilité réduite ou des cellules nourrices, destinées à accueillir des mères et leurs enfants dans la maison d'arrêt des femmes.



^ La verrière et sa charpente ajourée, le verdissement, ainsi que les fenêtres, rythment la rue pénitentiaire principale.



^ L'espace dédié aux enfants dans les palloirs.



^ Chaque quartier d'hébergement possède sa propre cour de promenade.



^ Le poste de contrôle des circulations.



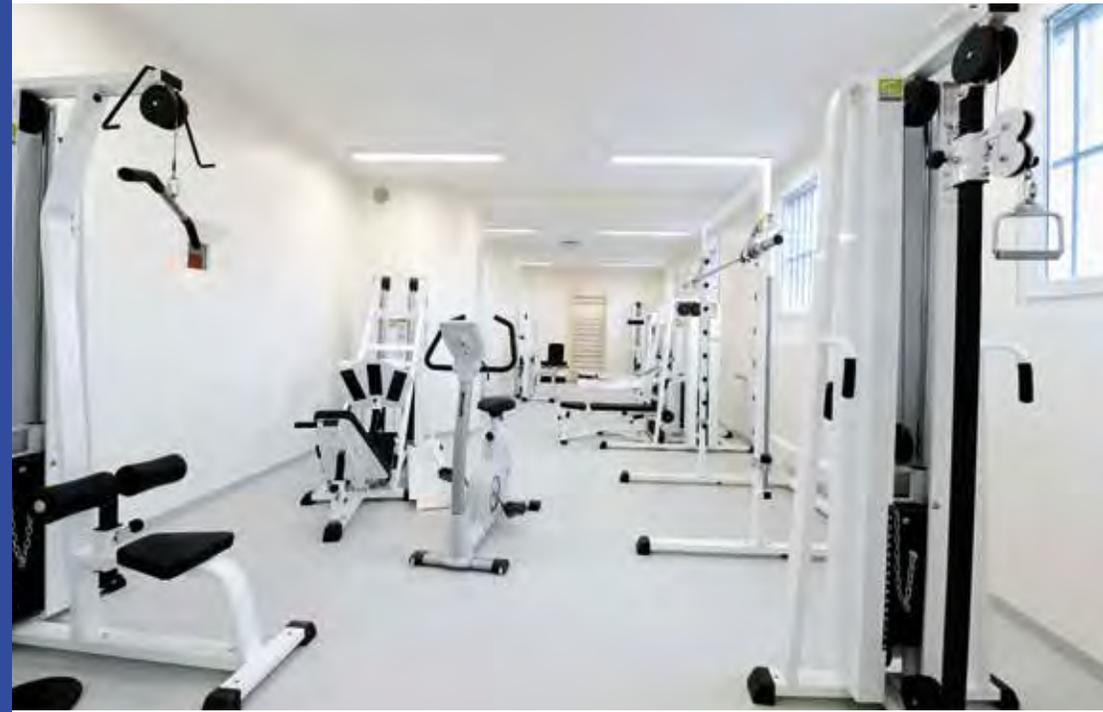
^ ^ Le bâtiment d'accueil des familles.



^ Le quartier de semi-liberté situé hors enceinte.



^ Les ateliers de travail volontaire.



^ ^ Les salles de musculation et le terrain de sport font partie des nouveaux équipements à disposition des personnes détenues.



▲ Vue des trois quartiers d'hébergement pour hommes.



À La végétation séquence les espaces de l'établissement.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

#### **Direction de la publication**

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

#### **Coordination**

Marion Moraes - Mission communication

#### **Remerciements à**

Béatrice Daidone, chargée d'opérations immobilières  
à la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Didier Voituron, directeur d'établissement

Stéphanie Tenaillon, chef du service de la communication  
par intérim à la Direction de l'administration pénitentiaire

Bernard Guillien, architecte, directeur général de l'agence  
Archi5prod

Marc Lavaur, directeur des travaux Léon Grosse

#### **Ont participé au sein de l'APIJ**

Yves Lansoy

Roger Lichtlé

Thomas Camus

**Maquette et mise en page** Anatome

**Rédaction** Isabelle Friedmann

**Crédits photographiques** Alain Caste ; couverture, p4, p20,  
p28, p30: Christophe Bresous - Balloïde Photo

**Impression** SIRA imprimeur





*L'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ) est un établissement public du ministère de la Justice.*

*Principal opérateur immobilier du Ministère, l'Agence a pour mission de construire, rénover et réhabiliter des palais de justice et des établissements pénitentiaires en France métropolitaine et dans les départements et collectivités d'Outre-mer. Elle participe par ses études et expertises à la définition de nouveaux programmes judiciaires et pénitentiaires. L'Agence pilote plus d'une quarantaine d'opérations. Ses équipes opérationnelles pluridisciplinaires, composées d'ingénieurs et d'architectes, appuyées par des services administratifs, juridiques, financiers, lui permettent d'assurer des interventions étendues, depuis les recherches, études et acquisitions foncières, jusqu'à la programmation, aux études et aux travaux, sous toutes les formes de la commande publique.*

Avec 768 places, le centre pénitentiaire Orléans Saran, dans le Loiret, se situe à quelques kilomètres de la gare Fleury-les-Aubrais et à proximité de l'autoroute A10. Desservi par un bus, relié au centre ville, ce nouvel établissement accueillera en priorité les effectifs des maisons d'arrêt d'Orléans et de Chartres, qui doivent fermer à l'automne 2014, ainsi qu'un contingent d'une soixantaine de personnes détenues à la maison de la Santé, à Paris.

Pourvu d'un centre de détention pour hommes, de quartiers de maison d'arrêt hommes et femmes, d'un quartier de semi-liberté, d'un quartier d'accueil et d'un service médico-psychologique régional, cet établissement sera en mesure de répondre aux besoins de la région.

Suivis par l'Agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), maître d'ouvrage pour le compte du ministère de la Justice, les travaux, conception architecturale et construction, ont eu pour objectif de donner naissance à un établissement moderne capable de satisfaire les besoins des personnels pénitentiaires, des personnes détenues et de leurs familles.

